

UNE LITURGIE CONTINUE

(Lettre de Charles Dumont à Paul Houix, rédacteur de Liturgie).

Vous m'invitez à justifier la remarque que j'ai faite à la Réunion régionale de Cîteaux, en juin 1976, remarque ainsi rédigée dans le rapport: « *P. Charles fait remarquer que les Pères cisterciens n'ont pas tellement mis l'accent sur la liturgie et la prière chorale, mais sur la prière intérieure: lectio, oratio, meditatio.* » N'étant d'aucune manière liturgiste, je serais bien incapable de vous envoyer pour votre revue un article sur la liturgie cistercienne. Voici cependant quelques réflexions personnelles, dont je dois quelques-unes à des échanges de vues avec des moines et des moniales sur le sujet.

On ne peut qu'être d'accord évidemment avec ce que vous m'écrivez: « *Il y a un lieu par excellence où le moine avec ses frères rencontre le Seigneur dans ses mystères de mort et de résurrection, fondement de toute vie spirituelle.* » Je rattacherai même volontiers le mystère de toute vie cénobitique au sacrement de l'unité, l'eucharistie faisant la communauté quand celle-ci fait l'eucharistie. Mais ma remarque à la réunion de Cîteaux se situait dans un autre contexte. Il s'agissait du problème de l'unification de nos communautés et de la participation variable des membres de la communauté aux

modalités de célébration de la liturgie des Heures. C'est aussi dans ce débat qu'intervenait la remarque de l'Abbé Général « *sur l'office comme moyen dont le but est la prière continuelle* ». Cette prière continuelle est un lieu classique de débat entre moines. Aujourd'hui, comme à d'autres époques de l'histoire, elle vise souvent un type de prière différent de la prière chorale : prière de Jésus, prières « charismatiques » en langues ou silencieuses, dévotions privées, jusqu'aux formes non-chrétiennes de méditation (yoga, zen, transcendentale, etc.). Ici encore, il n'y a pas d'hésitation permise, l'eucharistie et la prière des heures canoniques sont « *des lieux privilégiés de l'expérience de Dieu* », comme l'a fait remarquer Dom Gérard Dubois, dans un article sous ce titre. C'était tout aussi évident pour nos pères que pour nous.

Pour dire un mot encore au sujet d'un certain pluralisme légitime dans la participation au chœur, il me semble que la communauté cistercienne du XII^e siècle était, sur ce point, plus diversifiée qu'une récente uniformité, même en deux classes, nous le ferait penser. Sans parler de la distinction regrettable en *choro addicti* et *non-addicti* qui ne correspond à aucune réalité passée ou présente, il n'y avait que les *claustrales* qui étaient sans excuse d'absence au chœur, mais non les *praelati* et les *officiales*.

Pour expliquer ma remarque, qui était d'ordre historique, je dirais que quiconque est quelque peu familiarisé avec les écrits de nos pères, ne peut que s'étonner de les voir si rarement parler de la liturgie comme telle. Certes l'argument du silence est des plus malaisés à manier en critique historique ; peut-être n'en parlaient-ils pas, tant ils en vivaient, ce qui devrait en ce cas nous inquiéter un peu, nous qui en parlons si volontiers ! Sans entrer ici dans la théologie sacramentaire, origéniste et spiritualiste, de saint Bernard, par exemple au sermon 33 sur le Cantique, où la mémoire n'est pas la présence « réelle », ou de Guillaume de Saint-Thierry dans son commentaire du « *Faites ceci en mémoire de moi* », dans la

Lettre d'or, I, 30, il me semble que, d'une façon générale, nos pères mettaient l'accent (puisqu'il s'agit d'accent) sur cet ensemble assez difficile à décrire de réflexion personnelle, de pensée existentielle, de prière méditative, de « considération », nourrie par une lecture lente et libre de l'Écriture. J'irais jusqu'à dire que, d'un certain point de vue, les moments privilégiés de leur journée étaient les « intervalles ». On a abandonné cette expression ancienne parce que, dans une mentalité moderne « intervalle » signifie le plus souvent « temps vide », temps mort entre deux activités, entracte. Or « intervalle », selon l'étymologie, signifie un espace gardé, préservé entre des clôtures, un jardin clos. Dans l'ancien *Rituel cistercien*, on lit : « *Est dit pour nous temps de lecture tout intervalle durant lequel les frères ne seront pas occupés aux heures canoniales, le travail, la réfection, ou le sommeil régulier* » (IV, I, 1). (Un sommeil irrégulier se prenait sans doute durant ces intervalles ou même à l'office...). Parallèlement avec un progrès du sens de la liberté et de la conscience, au XII^e siècle, la vie intérieure, favorisée par le silence et la solitude individuelle, était plus active durant ces moments de loisir contemplatifs, désoccupés. L'hypertrophie actuelle du sens communautaire ne devrait pas nous faire perdre de vue cette idée première d'un certain érémitisme intériorisé, vécu au sein de la communauté. C'est ce genre de prière qui continue à l'office et même au travail. La distinction entre moyens et but au sujet de la prière aurait bien surpris nos pères. Dès qu'il y a union d'une volonté humaine consentant à celle de Dieu, il y a charité et le but est atteint, quels qu'en soient la forme, le lieu ou le moment. Un tel élan de l'âme atteint son fruit dans son acte même, de même que l'amour n'a d'autre fin que son exercice. *Usus eius fructus eius*. Toute la vie cistercienne est liturgique, en ce sens-là, préparant l'âme au souffle de la grâce et de l'Esprit.

Une description de la vie cistercienne

On trouve assez peu de description de la vie cistercienne dans les écrits anciens, en dehors des rituels ou coutumiers. Gilbert de Hoyland en donne une dans son 22^e sermon sur le Cantique, § 3 (PL 184, col. 120-121 ; Pain de Cîteaux 7, pp. 30-32). Il passe en revue toutes les activités d'une journée en y voyant comme le terreau dans lequel, ainsi qu'un arbre, l'âme puise sa sève. Voici cette description (*totius vitae ordinem et regularis observantiae cursum*).

La psalmodie est une discipline du corps et de l'esprit, une attention soutenue au sens des paroles récitées. Dans les intervalles, ce sont par contre des prières privées (*orationes privatim*), dites à mi-voix, qui ne demandent cependant rien de privé. L'élan de l'âme est plus intense à mesure qu'elle devient plus silencieuse. Une prière véhémement fera fréquemment s'élever la voix, mais elle n'a plus besoin de mots et n'en use plus. Cette prière est portée par le mouvement d'un cœur pur et débordant. L'amour seul frappe aux oreilles de Dieu. Le bruit des mots matériels est superflu, car s'ils sont des stimulants pour celui qui commence à prier, ils deviennent d'habitude des obstacles pour la prière parfaite. Après les intervalles de la nuit, les moines vont se confesser.

Cette mention du sacrement de pénitence est à noter, d'autant plus qu'il ne fait pas mention, dans cette description, qui se veut explicitement complète, de célébration de l'eucharistie. La confession est, dans les cloîtres cisterciens au XII^e siècle, le sacrement le plus en honneur, ainsi qu'en témoigne la vie des saints moines, par exemple celle du bienheureux frère Simon d'Aulne.

Le travail manuel quotidien mâte le corps et lui procure de quoi se nourrir modestement, il permet aussi de faire l'aumône. Des intervalles encore au cours du travail en allègent les poids, mais l'âme reste fervente dans un corps fatigué, des larmes et des soupirs raniment comme des étincelles l'ar-

deur de ceux, à nos côtés, qui seraient tièdes. Tous les jours, au chapitre, les moines sont devant leur abbé comme en présence du Christ qui les juge. Un silence continu et une certaine gravité dans la démarche donnent à nos vies une beauté et le visage même de la sainteté. Le sommeil lui-même rend témoignage de cette sainteté de vie, car des souvenirs de la journée veillent dans les cœurs et ils confessent le Christ même dans les corps endormis. Comment ne défileraient-elles pas, sous nos yeux clos, les images d'une vie si belle.

Et toutes ces œuvres se sont déroulées selon un ordre précis (*serie certa*) et chacune d'elles vint en son temps. Que des esprits critiques et relâchés ne viennent donc pas dénigrer, eux qui n'en tirent nul profit, l'ordonnance, la rigueur et le nombre de ces observances.

La liturgie est une ordination du temps. Les expressions de « liturgie des heures », de « temps liturgiques » nous le rappellent. Comme telle encore la liturgie est par rapport à l'éternel de l'ordre des moyens. Mais comme l'a remarqué Kierkegaard, en parlant de la contemporanéité du Christ :

« Pour l'éternité, le moyen est l'Un, la fin est l'Un, le moyen et la fin sont donc une seule et même chose... Au sens temporel et terrestre, on distingue et l'on estime que la fin est plus importante que le moyen ; pour l'éternité, le rapport du moyen à la fin est plutôt inverse » (SV VIII, *Discours édifiants à divers points de vue*. Œuvres complètes XIII).

L'avènement du Christ dans l'âme, entre le premier et le deuxième avènement, modifie dans la théologie mystique de saint Bernard la perspective ancienne, qui était celle de saint Benoît, comme nous le dit clairement le Père Adalbert de Vogüé :

« On est frappé de l'orientation de cette société vers l'au-delà... Même pour les individus, il s'agit moins d'atteindre à la perfection spirituelle ici-bas que d'obtenir la récompense de leurs travaux dans la vie future. Le regard de ces hommes

est tellement fixé sur l'éternité qu'il nous paraît négliger quelque peu les réalités du temps, même d'ordre surnaturel » (*La Règle de saint Benoît*, vol. VII, p. 74).

Un tel changement de perspective eschatologique me paraît très important si l'on veut saisir l'interprétation cistercienne de la *Règle*. Les mystères de la vie du Christ sont recités (*recitare*) et re-présentés (*repraesentare*) par les textes et les symboles (les expressions sont d'Aelred), pour être revécus dans la mémoire et actualisés intérieurement. Une grande sobriété de gestes, de paroles et de mélodies doit suffire à des esprits entraînés, pour que leur pensée, leur imagination et leurs émotions en soient touchées.

Il n'est pas bon, dans ce cas, dit saint Aelred, de déployer tant de fastes, comme font certains, et de distraire les yeux et les oreilles par trop de chants, d'ornements et de luminaires. Toute cette beauté-là est superflue et absorbe l'attention de l'âme. Soyons plutôt attentifs à la beauté de la lumière que voient les saints et célébrons leur fête de manière à ce que nos sens et nos esprits ne soient pas rabattus vers ces plaisirs terrestres et caducs, mais attirés vers la splendeur éternelle des choses de l'esprit (Toussaint PL 195, Col. 336-337, Pain de Cîteaux 12, Sermon 25, 5, p. 149).

L'homme a besoin de signes, mais il ne faut pas qu'il s'y arrête. Comme l'humanité du Christ, ses paroles, ses faits et gestes sont des sacrements, chez saint Bernard, des signes efficaces de notre transformation et de notre conformation morale et spirituelle au Verbe, ainsi toute la vie est liturgie, ordonnant à la charité nos actes et nos pensées.

À propos de l'avènement intérieur (*in homine*) dont nous avons parlé plus haut, commentant le texte célèbre de saint Bernard (Avent 3, 4), le Père de Lubac écrit :

« Tout ce qui se fit une première fois dans l'histoire n'avait pas d'autre fin que cela. Tout ce qui s'accomplit dans l'Église

elle-même n'a pas d'autre fin. Tout se consomme dans l'homme intérieur » (*Exégèse médiévale* I, 2, p. 563).

L'ordonnance de la vie monastique

Cette « liturgie » au sens large inspirait plus l'intention ou le « projet » monastique que nous ne l'imaginons aujourd'hui, surtout depuis une certaine désacralisation de la vie religieuse. Elle ordonnait, de façon équilibrée, les trois œuvres bénédictines : office, *lectio* et travail. Chaque chose en son temps signifiait pour des moines qu'il ne fallait pas laisser déborder sur le temps de la prière chorale (sauf en cas de nécessité, cf. saint Bernard, *Sur le Cantique* 50, 5 SC 452, pp. 355-357) des occupations plus absorbantes ou plus utilitaires. C'est le sens de la formule de la Règle : « *Ne rien faire passer avant l'office divin* » lorsque c'est le moment. Il y a un temps pour tout. Et c'est en un sens différent que saint Benoît dit qu'il ne faut rien préférer à l'amour du Christ.



Père Nivard Rondeau, avec qui j'ai eu l'occasion de parler du sujet qui nous occupe a bien voulu rédiger pour moi quelques observations. Venant d'un vrai liturgiste, il me semble utile de les transcrire ici, ce que je fais avec son autorisation. J'y ai inséré entre parenthèses quelques réflexions personnelles.

Les prêtres ou religieux qui utilisaient, avant la récente réforme, le *Rituel romain* de 1603 étaient bien étonnés en ouvrant notre *Rituel cistercien* de 1688, d'y trouver de tout, de sorte qu'à leurs yeux il paraissait tout autre chose qu'un rituel. En effet, la partie sacramentelle est très restreinte, mais par contre on y trouve des rites pour les repas, pour les serveurs et le lecteur de table, pour les divers emplois, pour le bon usage des intervalles (il est très intéressant de relire le chapitre la *lectio* et de la méditation, où les directives igna-

tiennes et cisterciennes se mêlent maladroitement); il y a aussi des rites pour le travail commun, et la distribution des instruments et outils par le supérieur, qui les reprend ensuite (sauf au temps de la moisson où les moines peuvent conserver faux et râpeaux), il y a vraiment de tout, jusqu'à un rite de la rasure...

Le sens du mot « rituel » n'est plus guère compris aujourd'hui. Or *ritus* est synonyme d'*usus* et de *consuetudines*. (Dans un article récent des *Collectanea* j'ai fait remarquer que *consuetudines* pouvait se traduire par « relations habituelles »). Il ne faut donc pas trop vite parler de légalisme; il s'agissait de coutumes vivantes. Le terme d'*officia ecclesiastica* de même visait des fonctions, des tâches, ce qu'il y avait à faire pour chacun, en son temps et en son lieu, dans une vie de communauté. C'est la manière de vivre ensemble au service du Seigneur, tout au long de l'année liturgique (il n'y avait pas d'année civile) et du matin au soir, et même du soir au matin, puisque saint Bernard dit que certains moines dorment comme des séculiers... Il n'y a donc pas à proprement parler de moments privilégiés, tout est moyen, même la partie sacramentelle de ce rituel. Sans parler des moines basilicaux, devenus par la suite les chanoines réguliers, il est vrai de dire que Cluny, à la suite de saint Benoît d'Aniane, a privilégié l'office choral. Cela correspondait à la mentalité du temps qui divisait la société en trois ordres: les clercs pour prier, les chevaliers pour guerroyer et administrer, et le reste pour travailler et assurer le vivre et le vêtement aux autres ordres. Mais, sans d'ailleurs mettre en cause cette division de la société, trop ancrée dans la mentalité du temps, c'est cependant contre cette conception de la vie monastique, privilégiant l'office divin, que nos pères ont réagi. Ils étaient certes bien convaincus de leur rôle dans la société était de prier, mais ils ont pensé que c'était toute leur vie qui devait être prière. D'où ce rééquilibrage, conforme d'ailleurs à la pensée de saint Benoît et de la tradition du premier monachisme, qui

les a amenés à réduire considérablement la durée et la solennité de l'office divin et à redonner ainsi sa place à la lecture et au travail.

Ceci dit, s'il n'y a pas de moments privilégiés, si tout est « moyen » et si tout doit être « prière », tout n'a pas cependant la même valeur. On ne peut évidemment pas mettre sur le même pied la Messe et la rasure. L'eucharistie est de ce point de vue au centre de tout, car elle est l'accomplissement de tous les sacrements, j'aimerais mieux dire de « tout l'ordre sacramental ». N'oublions pas le sens eucharistique du *mandatum*, la réfection en communauté rappelle l'Agape ancienne, elle-même orientée vers l'eucharistie, et le banquet eschatologique, comme l'indiquaient les anciennes prières du réfectoire. Quant aux emplois, depuis celui de cuisinier jusqu'à celui de l'abbé, ils sont à considérer dans leur caractère de « service » ; il s'agit toujours, pour ceux qui les remplissent, d'être « serviteur » à l'image du Christ.

Ces considérations de Père Nivard me semblent éclairer, du point de vue historique qui était aussi le mien, cette question de la place de l'office par rapport aux autres activités monastiques. Comme il me le disait encore, il n'y a pas contradiction à affirmer à la fois qu'il n'y a pas de moments privilégiés et que tout n'a pas la même valeur. Il s'agit finalement d'une ordination de la multiplicité vers la simplicité de l'unité. « *Le simple*, dit Heidegger, *apparaît comme le centre invisible autour duquel la vie de l'homme déroule ses phases* » (*Le chemin de campagne*).

J'ajouterais encore que cette simplicité cistercienne n'est qu'une nuance, propre à notre discipline religieuse, mais qu'elle est par là même très sensible et fragile. Dans la conférence que je donnais à la réunion de Cîteaux, deux jours avant le débat qui a occasionné cette mise au point, j'avais dit : « *La liturgie aussi, dans son évolution actuelle, ne va pas sans difficulté et le critère de la simplicité pourrait nous être utile pour*

juger et discerner des valeurs en ce domaine » (Annexe II, p. 8). Je vois que Dom Gérard Dubois écrivait presque la même chose au même moment : « *Les cisterciens ont prôné la simplicité, la sobriété, l'intériorité plus que l'éclat et l'entrain dans la célébration* » (« Au service du renouveau liturgique dans les monastères », dans *La Maison-Dieu*, 128, 1976, pp. 147-155).

L'œuvre immense de créer une nouvelle liturgie monastique n'est qu'à ses débuts, elle a déjà engagé à son service beaucoup de moines et de moniales dont le travail, la compétence et le talent sont admirables et méritent notre reconnaissance. Mais ce surcroît d'activité a produit une sorte d'inflation du domaine liturgique par rapport aux autres œuvres monastiques. D'autre part, les moines ne sont plus, comme il y a cinquante ans les guides suivis de l'art liturgique dans l'Église. Certains essais « séculiers », adoptés parfois trop rapidement et sans discernement, manquent de sobriété et de simplicité, de notre point de vue traditionnel. Une trop grande variété distrait et fatigue plus que la monotonie. Un de nos monastères dispose d'un éventail de quarante hymnes *per annum*, de sept pour Complies, dont les psaumes varient tous les soirs, d'une dizaine d'hymnes pour l'Avent et de dix-huit pour le temps pascal... La critique est facile et l'art est difficile, mais l'art cistercien se reconnaît-il dans une telle multiplicité, pour ne pas dire superfluité ? Un conservatisme étroit et timoré témoigne bien entendu d'un manque de simplicité tout aussi regrettable.

Une organisation harmonieuse de la vie par la « pietas »

Je voudrais, pour conclure, modifier quelque peu ma remarque faite à la réunion de Cîteaux. Nos pères n'ont peut-être pas mis l'accent sur la prière intérieure plus que sur la prière chorale, mais bien sur une « intention » purifiante, une activité de l'esprit qui pénètre, sous-tend, ou transcende tou-

tes les autres activités monastiques, et les place par là même sur un même plan dans un ensemble organique. Il est bien difficile de la définir, mais peut-être avons-nous dans leur définition de la *pietas*, qui n'est pas limitée à la liturgie, ni même aux exercices spirituels proprement dits, un élément de recherche intéressant.

Saint Bernard, dans le *De consideratione*, écrit au pape Eugène :

Tu me demandes ce qu'est la piété. C'est s'adonner à la considération. Tu m'objecteras peut-être qu'en disant cela je diffère de celui qui définissait la piété: le culte de Dieu. Il n'en est rien. Si tu considères bien la chose... ¹

Et il donne alors une description de ce qu'il entend par considération, la distinguant de la contemplation. Il s'agit, en fait, de cette expérience de réflexion, à la fois pensée et amour, qui vise l'action intérieure et extérieure, qui engage la conscience dans un « mystère » auquel elle participe.

La piété, dit à son tour Guillaume de Saint-Thierry, celle dont nous parlons, est un souvenir continu de Dieu, un effort constant de l'esprit pour parvenir à Le connaître, un mouvement jamais lassé du cœur pour arriver à L'aimer. Pas un jour, que dis-je ? pas une heure qui ne trouve le serviteur de Dieu tout au labeur de cet exercice... ²

Saint Aelred de Rievaulx aussi nous décrit cette *pietas* comme élément déterminant du propos monastique. Après avoir cité saint Paul: « *Sobrie et juste et pie vivamus in hoc saeculo* » (Tt 2, 12), et avant de développer son enseignement sur les états de vie et sur la vie cistercienne, Aelred remarque que les sages de l'Antiquité ont bien vu que la sobriété et la mesure réglaient nos besoins et la justice nos rapports sociaux. Mais il note: « *L'apôtre cependant a ajouté la pietas, qui est faite de foi sincère et pureté d'intention. Or, l'intention c'est le choix qu'opère l'amour* ³. »

S'il n'y a ni art, ni chant, ni liturgie, ni travail spécifiquement cistercien, tout le devient dans ce « monde » créé par l'intention, l'attention, le choix constant de l'esprit, le consentement à une ordination harmonieuse et cohérente de la vie. Ce « monde cistercien » ne peut se définir ni s'analyser puisque nous nous y mouvons, il ne peut pas non plus être le résultat de quelque législation (qui en résulte, en fait) mais il existera tant qu'il y aura des hommes et des femmes pour y croire.

Voici quelques réflexions un peu en désordre mais non sans une certaine unité d'intention, que je soumets à votre appréciation et au jugement de vos lecteurs, dont j'attends bien humblement les corrections fraternelles.

*Charles DUMONT, ocsa †
Abbaye de Scourmont*